

Province de Québec
Municipalité du Village de Price

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal tenue à l'Hôtel-de-ville, mardi, le 20 décembre 2016, à 18 h 30, à laquelle sont présentes mesdames Nathalie Morissette et Lise Levesque, conseillères et sont présents messieurs Bruno Paradis, Yanick Ringuette, Ghislain Michaud et Mathieu Gagné, conseillers sous la présidence de monsieur Fabien Boucher, maire.

Cette séance est convoquée par madame Louise Furlong, directrice générale et le sujet traité est le budget de l'année financière 2017.

Ordre du jour :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
 2. Lecture et adoption des prévisions budgétaires 2017 (règlement # 365);
 3. Période de questions;
 4. Levée de l'assemblée.
-

1. **Lecture et adoption de l'ordre du jour :**

2016-325

Il est proposé par Yanick Ringuette, appuyé par Lise Levesque et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté.

2. **Lecture et adoption des prévisions budgétaires 2017 (règlement #365) :**

2016-326

Canada
Province de Québec
Municipalité du Village de Price

Règlement numéro trois cent soixante-cinq ayant pour objet d'établir le budget de l'année financière 2017, fixer le taux de la taxe générale sur la valeur foncière et fixer les tarifs pour le service d'aqueduc, le service d'enlèvement, de transport et de disposition des matières résiduelles ainsi que le tarif pour le remboursement de l'emprunt pour le projet "Aqueduc, égout, voirie, interception et traitement des eaux usées".

ATTENDU QUE le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière 2017 et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU Qu'un avis de motion de ce règlement a été donné à la séance du 7 novembre 2016 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Lise Levesque et résolu unanimement que le règlement numéro 365 soit adopté et que le conseil ordonne et statue par le présent règlement ce qui suit :

Article 1 :

Le conseil adopte le budget «**dépenses** » qui suit pour l'année financière 2017:

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

▪ Administration générale :	293 894, \$
▪ Sécurité publique :	213 530, \$
▪ Transport :	436 544, \$
▪ Hygiène du milieu :	466 689, \$
▪ Urbanisme et mise en valeur du territoire :	40 639, \$
▪ Loisir et culture :	281 671, \$
▪ Frais de financement :	51 469, \$

Total des dépenses de fonctionnement : 1 784 436, \$

ACTIVITES FINANCIERES :

▪ Remboursement en capital :	253 100, \$
▪ Remboursement au fonds de roulement :	28 562, \$

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 115 000, \$

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT, D'ACTIVITES FINANCIÈRES ET D'INVESTISSEMENT :

2 181 098,\$

Article 2 :

Le conseil adopte le budget «**revenus** » qui suit pour l'année financière 2017

REVENUS :

▪ Taxes :	1 280 419,\$
▪ Paiements tenant lieu de taxes :	20 859,\$
▪ Services rendus :	165 701,\$
▪ Imposition de droits :	13 500,\$
▪ Amendes et intérêts :	14 000,\$
▪ Autres revenus :	72 409,\$
▪ Transferts :	494 210,\$

Total des revenus avant affectation : 2 061 098,\$

Affectation:

- Surplus accumulé non-affecté: 120 000,\$

Total des revenus: 2 181 098,\$

Article 3 :

Le taux de la taxe foncière générale est fixé à **1,17\$ du 100, \$** d'évaluation pour l'année 2017 conformément au rôle d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

Article 4 : (Tarification)

Le conseil fixe le tarif «**aqueduc 2017**» à **147,\$** pour l'unité de référence 1 «résidentiel » identifiée au tableau des unités contenu au règlement numéro 364 et ce, pour tous les immeubles qui y sont identifiés.

Le prix au mètre cube tel qu'il sera fixé aux scieries est de **0,58\$** tel qu'il est établi dans l'annexe A.

Article 5 : (Tarification)

Le conseil fixe le tarif pour la «**collecte des matières résiduelles**» pour l'année 2017, à **154, \$** pour l'unité de référence 1 «Résidentiel » identifiée au tableau des unités contenu au règlement numéro 228 et ce pour tous les immeubles identifiés.

Article 6 : (Tarification)

Le conseil fixe le tarif pour le remboursement de la dette pour le projet « **Aqueduc, égout, voirie, interception et traitement des eaux usées** » pour l'année 2017 à **175,\$** pour l'unité de référence 1 « Résidentiel » identifiée au tableau des unités contenu aux règlements numéros 278 et 285 et ce pour tous les immeubles identifiés.

Article 8 :

Le taux d'intérêts s'appliquant à toutes taxes, tarifs, compensations, permis ou créances dus à la municipalité est fixé à **14%** à compter du 1^{er} janvier 2017.

Article 9:

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

MAIRE

DIR. GÉNÉRALE, GREFFIÈRE

Avis de motion : Le 7 novembre 2016.
Adoption : Le 20 décembre 2016.
Publication : Le 21 décembre 2016.

IMMOBILISATIONS

2017

- Place des Pionniers (développement) : 100 000,\$
- Pavage Place des Pionniers (partie) : 15 000,\$

TOTAL : **115 000,\$**
(Source de financement : Surplus accumulé)

2016-326

Autres immobilisations à prévoir:

Camion de transport pour le service incendie:	165 000,\$
Travaux de réfection des conduites rue Saint-Léo, du Couvent, Saint-Camille et Saint-Pierre:	1 905 000,\$
Acquisition d'un souffleur à neige:	90 000,\$

ANNEXE A

Calcul du coût de l'eau au mètre cube :

Nombre de m ³ consommés (octobre 2015 à octobre 2016):	274 370 m ³
Total des dépenses pour aqueduc :	227 297,\$
Revenus des autres municipalités :	(68 661,\$)
Solde :	158 636,\$
Prix au m ³ :	0,58\$/m ³

Bois d'œuvre Cédrico :

147 m ³ bureau	
404 m ³ garage	
20 287 m ³ usine	
Total :	20 838 m³

Groupe Lebel (2004) inc. :

174 m ³ bureau
992 m ³ garage
42 854 m ³ usine

Total : **44 020 m³**

Facturation :

Bois d'œuvre Cédrico : 20838 m³ x 0,58/m³ :	12 086,\$
Groupe Lebel (2004) inc. : 44 020 m³ x 0,58/m³:	25 532,\$
Sainte-Flavie/Grand-Métis :	68 661,\$
Nombre d'unités : 825 à 147,\$:	121 018,\$

(An passé 177,\$)

Annexe B

Prévisions budgétaires 2017
Alimentation en eau potable du secteur de l'IML

Sommes à verser par Sainte-Flavie en 2017
(Établies selon la consommation de 2015)

% consommation en 2015 : 10.3%
Indice du coût de la vie au 31-10-2016: 1.5%

Réseau de distribution de l'eau :

Salaires :	43 289, x .103	4 459,\$
Charges sociales :	9 212, x .103	949,\$
Téléphone Station de pompage :	500, x .103	52,\$

2016-326

Entretien du réseau :	25 000, x .1032	575,\$
Services professionnels :	4 500, x .103	464,\$
Électricité, usine de pompage :	34 000, x .103	3 502,\$
Frais de déplacements :	200, x .103	21,\$
Cotisation association, formation	500, x .103	52,\$
Produits chimiques :	55 000, x .103	5 665,\$

Frais d'occupation de la bâtisse :

Entretien et réparation :	1 000, x .103	103,\$
Assurances	4 500, x .103	464,\$
Droit de passage :	500, x .103	52,\$

Dépenses du matériel roulant :

Carburant et huile :	25 000, x .10 x .103	258,\$
Pièces et accessoires :	1 000, x .103	103,\$
Assurances et immatriculation :	1 000, x .103	103,\$
Location de véhicules :	5 000, x .103515,\$	

Administration :

Salaires :	77 513, x .20 x .103	1 597,\$
Charges sociales :	19 823, x .20 x .103	408,\$
Frais de poste :	5 000, x .20 x .103	103,\$
Téléphone :	500, x .20 x .103	10,\$
Fourniture de bureau :	5 000, x .20 x .103	103,\$
Services informatiques :	5 300, x .20 x .103	109,\$
Frais de vérification :	8 500, x .20 x .103	175,\$
Loyer de bureau :	13 397, x .20 x .103	276,\$
Frais de banque :	2 280, x .20 x .103	47,\$
Frais de financement:		
Intérêts :	2 896,\$ x .103	298,\$
Capital :	39 200,\$ x .103	4 037,\$

COMPENSATION ANNUELLE :

27 315,68\$ x 1.015= 27 725,42\$

TOTAL ESTIMÉ POUR 2017 54 225,42\$

Prévisions budgétaires 2017

Alimentation en eau potable du secteur de Grand-Métis

Sommes à verser par Grand-Métis en 2017
(Établies selon la consommation du 13 octobre 2015 au 12 septembre 2016:

11 960 m³)

Indice du coût de la vie au 31-10-2016 : 1.5%

Réseau de distribution de l'eau :

Salaires :	43 289,\$
Charges sociales :	9 212,\$
Téléphone Station de pompage :	500,\$

2016-326

Entretien du réseau :	25 000,\$
Services professionnels :	4 500,\$
Électricité, usine de pompage :	34 000,\$
Frais de déplacements :	200,\$
Cotisation association, formation	500,\$
Produits chimiques :	55 000,\$

Frais d'occupation de la bâtisse :

Entretien et réparation :	1 000,\$
Assurances	4 500,\$
Droit de passage :	500,\$

Dépenses du matériel roulant :

Carburant et huile :	2 500,\$
Pièces et accessoires :	1 000,\$
Assurances et immatriculation :	1 300,\$
Location de véhicules :	5 000,\$

Administration :

Salaires :	15 503,\$
Charges sociales :	3 965,\$
Frais de poste :	1 000,\$
Téléphone :	100,\$
Fourniture de bureau :	1 000,\$
Services informatiques :	1 060,\$
Frais de vérification :	1 700,\$
Loyer de bureau :	2 679,\$
Frais de banque :	456,\$
Frais de financement des nouvelles infrastructures :	
Intérêts :	2 896,\$
Capital :	39 200,\$

Total des dépenses : 257 560,\$

COMPENSATION ANNUELLE :

3 162,\$ x 1,015 3 209,\$

TOTAL ESTIMÉ POUR 2017 :

11 960 m³ /274 370 m³ x 257 560,\$: 11 227,\$

TOTAL : 14 436,\$

ANNEXE C

BUDGET 2017

SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

PRICE-GRAND-MÉTIS-PADOUE-SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS

2016-326

<u>Municipalités</u>	<u>RFU 2017</u>	<u>RFU%</u>
Grand-Métis	27 032 041	17.83
Padoue	14 974 192	9.88
Price	74 922 835	49.43
St-Octave-de-Métis	34 658 685	22.86
TOTAL	151 587 753 100	

Municipalités	CAUREQ (population x 0,45\$)	OPÉRATIONS	REMB. EMPRUNT règl. 314	TOTAL
Grand-Métis 17.83% 235 habitants	105,75\$	18 592,91 \$	4 372,\$	23 070,66\$
Padoue 9.88% 264 habitants	118,80\$	10 302,75\$	2 481,\$	12 902,55\$
Price 49.43 % 1666 habitants	749,70\$	51 545,01\$	0,\$	52 294,71\$
St-Octave 22.86% 531 habitants	238,95\$	23 838,13\$	4 963,\$	29 040,08\$
TOTAL	1 213,20\$	104 278,80\$	11 816,\$	117 308,\$

BUDGET D'OPÉRATIONS 2017

CODES	DÉFINITIONS	MONTANTS
02-220-140	Salaires-Pompiers	45 000,\$
02-220-200	Cotisation employeur	5 640,\$
02-220-310	Frais de déplacement	3 000,\$
02-220-331	Téléphone	1 000,\$
02-220-335	CAUREQ	1 215,\$
02-220-339	Télécommunication (pagette)	1 000,\$
02-220-411	Inspection et ramonage	15 000,\$
02-220-413	Frais de vérification	1 600,\$
02-220-421	Assurance incendie/bâtiment	800,\$
02-220-424	Assurances véhicules	2 500,\$
02-220-442	Services payables autres municipalités	10 000,\$
02-220-454	Formation, perfectionnement	5 000,\$
02-220-493	Réception	500,\$
02-220-494	Cotisation, abonnement	600,\$
02-220-522	Entretien, réparation	2 000,\$

	bâtiment	
02-220-525	Entretien, réparation machinerie	3 000,\$
02-220-631	Essence, diésel, huile	3 000,\$
02-220-649	Pièces et accessoires	8 000,\$
02-220-650	Vêtements, chaussures,	8 000,\$
02-220-681	Électricité	4 000,\$
02-220-689	Enreg.Commission transports	100,\$
02-220-951	Quote-part MRC	27 354,\$
02-220-965	Immatriculation	3 000,\$
02-220-999	Administration (6%)	6 537,\$
TOTAL		157 846,\$

BUDGET DES OPÉRATIONS : **157 846,\$**

Revenus : Services rendus autres villes : **(10 000,\$)**

Frais ramonage payables par Price : **(15 000,\$)**

Quote-part MRC : **(27 354,\$)**

Total : **105 492,\$**

Remboursement de la dette : **11 816,\$**

ANNEXE D

Contrat et collecte des matières résiduelles : **56 883,\$**

Facturation par la MRC de la Mitis :

- Déchets domestiques : 9 255,\$
- Récupération : 10 518,\$
- Matières organiques: 72 006,\$

Redevances à l'enfouissement : (25 000,\$)

Frais de vérification pour Recyc-Québec : 500,\$

Transport Éco-centre: 500,\$

TOTAL : **124 662,\$**

Tarif pour la collecte des matières résiduelles : **154,\$/logement**

(An passé : 155,\$)

ANNEXE E

Aqueduc, égout, voirie, interception et traitement des eaux usées

- Intérêts sur emprunt : 32 577,\$
- Capital : 176 800,\$
- Réserve : 5 000,\$
- Subvention TICQ : (69 503,\$)

TOTAL : 144 874,\$

Nombre d'unités : 832
Tarif pour le remboursement de l'emprunt : 175,\$/logement
(An passé : 180,\$)

3. Période de questions.

4. Levée de l'assemblée:

Monsieur Mathieu Gagné propose la levée de l'assemblée à 18 h 54.

Maire

Directrice générale, greffière

Attestation :

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Fabien Boucher, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Fabien Boucher, maire

Province de Québec
Municipalité du Village de Price

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal tenue à l'Hôtel-de-ville, mardi, le 20 décembre 2016, à 19 h, à laquelle sont présentes mesdames Nathalie Morissette et Lise Levesque, conseillères et sont présents messieurs Bruno Paradis, Yanick Ringuette, Ghislain Michaud et Mathieu Gagné, conseillers sous la présidence de monsieur Fabien Boucher, maire.

Cette séance est convoquée par madame Louise Furlong, directrice générale et les sujets suivants sont traités :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture et adoption des comptes au 20 décembre 2016;
3. Divers :
 - 3.1 Préposé à la patinoire;
 - 3.2 Entente avec la SPA du littoral;
 - 3.3 Souffleur
 - 3.4 Demande pour l'utilisation de la patinoire.
4. Période de questions.
5. Levée de l'assemblée,

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

2016-327

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté.

2. **Lecture et adoption des comptes au 20 décembre 2016 :**

2016-328

Il est proposé par Yanick Ringuette, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement que les comptes suivants soient votés et payés :

Mario Chouinard	56,53\$
Lise Lévesque	26,99\$
Roger Landry	286,23\$
Exploitation JAFFA inc.	5 037,59\$
Les Pétroles Turmel inc.	2 749,95\$
Gaz bar du pont	2 293,98\$
Garage Paul-Émile Anctil	108,36\$
Pièces d'auto Select	511,75\$
Dickner inc.	4,00\$
Automation d'Amours	751,37\$
Endries	330,82\$
J.S. Lévesque	788,58\$
Macpeck	67,17\$
Sécurité Médic	75,08\$
Télécommunications de l'Est	1 733,96\$
Xérox	154,25\$
L'Hibou-coup inc.	315,61\$
Ville de Mont-Joli	431,86\$
MRC de la Mitis	2 506,03\$
Cain, Lamarre, Casgrain, Wells	264,27\$
Fonds d'information sur le territoire	12,00\$
Deschênes et cie inc.	201,53\$

Adopté.

3. **Divers:**

3.1 **Poste de préposé à la patinoire:**

2016-329

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement d'autoriser l'embauche de monsieur Jean-Philippe Bérubé-Lechasseur au poste de préposé à la patinoire selon les conditions prévues à la convention collective en vigueur.

Adopté.

3.2 **Entente avec la SPA du littoral:**

Reporté à une séance ultérieure.

3.3 **Souffleur:**

2016-330

Considérant que la municipalité de Price demande un prix pour l'achat ou la location d'un souffleur à neige;

Considérant que l'entreprise J.A. Larue inc. dépose un prix de location de 4 500,\$ par mois et un prix de 89 975,\$ pour l'achat du souffleur;

Considérant qu'il est important de vérifier le rendement de l'appareil avant de procéder à l'achat;

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement de louer l'appareil sans frais pour une période d'un mois et la municipalité s'engage à défrayer les coûts de transport.

Adopté.

3.4 **Demande pour l'utilisation de la patinoire:**

2016-331

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Nathalie Morissette et résolu unanimement d'autoriser monsieur Mathieu Gagné à faire l'utilisation de la patinoire municipale, mercredi le 4 janvier 2017, de 9 h à 17 h.

Adopté.

4. **Période de questions.**

5. **Levée de l'assemblée:**

Madame Lise Levesque propose la levée de l'assemblée à 19 h 30.

Maire

Directrice générale, greffière

Attestation :

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Fabien Boucher, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Fabien Boucher, maire